# DES DORMEURS ÉTERNELS A L'HOMME-PILE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La cas de ce citoyen de Bentleyville, qui n'a pas encore trouvé de remède, s'apparente singulièrement à celui d'un Hindou soigné à l'hôpital civil de Delhi, et qui souffre d'une hypersensibilité qui décourage tous les spécialistes. L'attouchement d'une plume provoque chez lui des spasmes nerveux, et, pour éviter les variations de la température, les déplacements d'air et les bruits trop violents, on l'a placé sous une sorte de cloche de verre où il se trouve à l'abri de la vie trop brutale, loin de ses semblables.

Un autre cas pathologique des plus bizarres vient de se produire dernièrement en Californie, à Oakland, où une femme, Mrs Betty Grosse, âgé de vingt-quatre ans et mère de cinq enfants éternua, pendant plus de deux semaines au rythme d'un éternuement par vingt secondes.

Le calcul auquel se livrèrent les médecins qui eurent à l'examiner, donna près de 200.000 éternuements par semaine...

A Bangkok, vit une femme âgée de 60 ans, qui ne se nourrit plus depuis près de cinquante-six ans ! Désespérée par la mort de son mari qui l'avait épousée alors qu'elle n'avait que dix ans, elle voulut mourir à son tour. Sa famille lui conseilla de méditer, dans le jeûne, pour oublier sa douleur. Elle en vint ainsi, en s'habituant progressivement, à manger de moins en moins, à se passer totalement de nourriture à l'exception d'un verre d'eau salée qu'elle absorbe chaque matin.

### Piles humaines

Le comte Janos Bereyi (encore un Hongrois !...) lui, est tellement chargé d'électricité, qu'il est à même d'allumer une ampoule à l'aide du courant émanant de son corps. On va jusqu'à dire que le comte est capable de lire le soir, au lit, à la lueur de sa propre électricité !...

Trieste, possède une femme lumineuse qui, en 1934, fit courir savants et médecins. De sa poitrine part, la nuit, un rayon de lumière bleue. Anna Monaro, qu'on ne put convaincre de supercherie, voit cette flamme étrange decroître et disparaître lorsqu'elle se trouve en proie à quelque agitation nerveuse.

Deux ouvriers Tchèques, Franz Sykora et Rudolf Vltavsky s'étaient eux aussi, étonnés d'apprendre qu'ils constituaient, à eux deux, un véritable poste récepteur de T. S. F. humain et qu'il suffisait à l'un de tenir entre les doigts les fils d'un haut-parleur pour que son aml entendit une émission radiophonique Des savants qui les examinèrent, les convainquirent de ce phénomène qu'ils ignoraient. Aujourd'hui, ils sont célèbres.

Par contre, un maréchal ferrant anglais qu'on cita à propos de ces phénomènes sans-filistes, possède un système nerveux d'une telle sensibilité qu'il ressent les secousses sismiques quel que soit l'endroit du monde où elles se produisent.

Déjà Gœthe qui ne disposait d'aucun système scientifique qui lui permit de connaître un cataclysme d'ordre sismique à l'heure même où il se produisait, en était averti par un état nerveux fort significatif. Et c'est ainsi, entr'autre, que, dans la nuit du 5 au 6 février 1783, se trouvant à Weimar, il subit la commotion de la catastrophe survenue en Calabre et en Sicile et dont on n'apprit la nouvelle que quelques jours plus tard.

Les hommes de science ont beau se pencher sur les cas extraordinaires de ces hommes-radio, de ces morts-vivants, de l'homme-pile, de la femme lumineuse, de ces veilleurs irréductibles.

Les forces inconnues qui ont choisi leur corps ou leur organisme pour en faire le champ de leurs troublantes expériences, défient nos connaissances impuissantes.

M. C.

# M. EDEN A ÉTÉ REÇU PAR LE PRÉSIDENT ROOSEVELT

Washington, 13. — M. Roosevelt s'est entretenu avec M. Eden en présence de M. Summer Welles, Secrétaire d'Etat par intérim.

A la sortie de la réunion, M. Eden a déclaré à la presse qu'il était très heureux d'avoir pu causer avec M. Roosevelt, mais qu'il ne pouvait dévoiler le sujet de cette conversation et devait laisser au Président le soin d'indiquer à la presse les détails de cet entretien

200 personnes groupées devant la Maison Blanche, ont acclamé M. Eden quand il est monté dans la voiture devant le reconduire à l'Ambassade d'Angleterre où il réside durant son séjour à Washington.

M. et Mme Eden ont été les hôtes de M. Roosevelt à un thé donné à la Maison Blanche l'après-midi.

# LE CONGRÈS DU BLOC DU PETIT COMMERCE

La Confédération Générale du Bloc du Petit Commerce nous communique :

« Le Congrès trimestriel s'est ouvert mardi 13 courant, au siège social, 15, rue Chabrol, à Paris, sous la présidence de M. Paul Morelle, de Lille, président général.

» De nombreuses délégations de toutes les régions de la France ont répondu à l'appel du Conseil d'administration, qui a examiné, durant la première journée, les questions d'organisation intérieure et les comptes rendus financier et moral.

» Dans le courant de l'après-midi, des commissions étaient chargées de préparer les revendications qui doivent être présentées dans les différents ministères mercredi matin.

» Soulignant sa position devant les décrets-lois et les mots d'ordre transmis à la presse par les diff'rentes associations de commerçants, le Bloc définit ses principes :

» Se situant à égale distance, sur le plan économique, des conceptions extrême et de « dite défense du petit et moyen commerce », le Bloc combat les prix uniques, les grands magasins, les maisons à succursales multiples : il combat les économats d'usines et les coopératives. Il est, au premier chef, contre la mainmise de l'Etat totalitaire sur l'effort individuel, et ses adhérents entendent conserver leurs risques, leurs responsabilités mais aussi leurs possibilités de bénéfices et d'économie.

» Le Bloc soutient et défend l'effort du commerçant libre. Il n'est pas l'ennemi de l'organisation. Il n'est pas contre la discipline nécessaire, à condition qu'elle soit librement consentie, et il sait fort bien que la liberté ne signifie pas l'anarchie et qu'il sera bon d'organiser les professions pour éviter les abus dont chacun a à souffrir.

» Le Bloc proteste contre les abus de l'Etat dans les décrets-lois récents qui, pour des besoins impératifs de rentrées massives, se rejette constamment sur les impôts directs et indirects des petits commerçants, contraignant ces derniers à subir les critiques du consommateur qui ignore les lois d'exception dont jouissent les grands magasins. »

# J'AI DOUBLÉ LA PUISSANCE de mon travail cérébral

M. Charles Quinel, 77, rue des Martyrs, Paris, écrit :

*Je me fais un plaisir de reconnaître que votre Ovomaltine est un produit réconfortant et exquis.*

*Pour un homme de lettres, surmené par un travail intensif rien ne vaut l'Ovomaltine, dont j'ai pu apprécier les remarquables qualités, qualités qui m'ont permis de presque doubler la puissance de mon travail cérébral.*

*Et voilà.*

*Avec tous les compliments de* Charles Quinel

Les surmenés peuvent voir leur état rapidement amélioré par une alimentation plus rationnelle. A notre époque de vie intense, l'organisme est une machine qui « rend » beaucoup et qui, par conséquent, doit consommer beaucoup.

Un régime de suralimentation est souvent difficile à appliquer et il risque de fatiguer l'appareil digestif, alors qu'il est bien simple d'ajouter à votre alimentation habituelle une tasse d'Ovomaltine. Ce fortifiant énergique contient les principes actifs du lait, de l'œuf frais et du malt d'orge, judicieusement dosés et entièrement assimilables.

L'Ovomaltine vous permettra ainsi de résister, à coup sûr, au surmenage, augmentera votre puissance de travail cérébral ou physique, sans vous astreindre à un régime difficile et souvent préjudiciable à votre estomac. P.

t340

# UN COMPLOT découvert en Pologne

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le complot avait été organisé par plusieurs membres de l'organisation ukrainienne nationaliste (U.O.N.), sous la conduite d'un certain Michel Kupsc, habitant Slawcze, en Malopolska Orientale. Deux gardiens de la prison de Wroncki, qui devaient faciliter la fuite de Bandera s'étaient vu promettre une somme de 40.000 zlotys.

Une voiture devait attendre Bandera, à quelques kilomètres de la prison et le conduire à la frontière allemande.

### Arrestations

Ce complot a été déjoué au dernier moment, par la police, qui a fait arrêter les deux gardiens, ainsi que les membres de l'organisation ukrainienne nationaliste et le chauffeur, impliqués dans cette affaire. Le Procureur du tribunal de Posnan a dressé un acte d'accusation et la date du procès sera fixée prochainement.

# L'occupation complète de la Silésie de Cieszyn par la Pologne

Varsovie, 13. — Les opérations d'occupation de la Silésie de Cieszyn étant terminées, les troupes qui participaient à ces opérations ont quitté la Silésie et rejoignent leurs garnisons respectives, où un accueil enthousiaste leur est réservé.

Le général Bortnowski, chef des opérations d'occupation, a également quitté Cieszyn.

# Pour le rattachement de la Ruthénie Subcarpathique à la Hongrie

Varsovie, 13. — La campagne en faveur du rattachement de la Ruthénie subcarpathique à la Hongrie, qui s'était atténuée au cours des dernières semaines, vient de reprendre dans la Presse polonaise avec une intensité nouvelle

Les journaux gouvernementaux affirment à nouveau que la situation dans ce pays est intenable. L' « Agence télégraphique Express » déclare que la famine règne en Ruthénie subcarpathique et que des dissensions profondes se manifestent au sein du gouvernement.

Selon l' « Agence Pat », la gendarmerie tchèque emploierait des moyens de torture raffinés à l'égard des paysans récalcitrants.

D'autre part, le « Kurjer Poranny », organe gouvernement, prétend que des bandes de Tchèques se livrent à des « provocations continuelles » la frontière polonaise.

« Il est étonnant, écrit ce journal, que les autorités tchèques assurent, d'une part, la Pologne de leurs intentions amicales et tolèrent, d'autre part de telles provocations ».

# ARRESTATION DE PARTISANS DE M. VALDEMARAS A KAUNAS

Kaunas, 13 — Plusieurs partisans de M Valdemaras, dont le capitaine en retraite, Ivanauskas, leader du putsh Valdemariste de 1934, ont été arrêtés aujourd'hui à Kaunas.

# LES BRUITS D'UNE VISITE A VARSOVIE DE M. LITVINOV SONT DÉMENTIS

Varsovie, 13. — Les milieux autorisés démentent les bruits d'une visite de M. Litvinov à Varsovie en janvier.

# LIBÉRATION ANTICIPÉE DES MILITAIRES PÈRES DE DEUX ENFANTS

Paris, 13. — M. Edouard Daladier, ministre de la Défense nationale et de la Guerre, a décidé de libérer par anticipation les militaires du contingent astreints à deux ans de service, pères de deux enfants, libérables en avril 1939. Ils seront mis en congé libérable le 23 décembre 1938, bénéficiant ainsi d'une réduction de service de trois mois et demi environ.

Tous les militaires ayant deux enfants au moins à leur charge bénéficieront de cette mesure, ainsi que ceux qui ne se trouvent plus dans cette situation, par suite de décès survenus pendant la présence du père sous les drapeaux.

# LE CADAVRE D'UN INCONNU RETIRÉ DE LA SEINE A ARGENTEUIL

Versailles, 13. — On a retiré de la Seine, à Argenteuil, le corps d'un homme paraissant âgé d'un quarantaine d'années ; le cadavre portait des ecchymoses suspectes Le Parquet de Versailles a ordonné l'autopsie.

# LES CHATIMENTS CORPORELS SONT ABOLIS DANS LES CORPS DE TROUPES LYBIENS

Rome, 13. — Les châtiments corporels dans les corps de troupes libyens, en particulier la peine de la fustigation prévue par les règlements militaires en vigueur, ont été abolis par ordre du maréchal Balbo, commandant supérieur des forces italiennes en Afrique du Nord.

# Les droits des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre

## Par M. Maurice DARGON, Secrétaire Général de la Fédération du Nord de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et des Victimes de la Guerre

La Fédération du Nord de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, toujours sur la brèche, a été appelée, le 20 novembre dernier, à réunir les délégués de ses groupements (Bailleul, Cambrai, Douai, Flers, Gondecourt, Hautmont, Hellemmes, La Madeleine, Lille, Lomme, Lambersart, Marquillies, Malo-les-Bains, Quiévrechain, Roubaix, Rosendaël, Sainghin-en-Weppes, Thumesnil et Wattenes étaient représentés) en vue d'examiner les diverses questions à l'ordre du jour.

En évoquant la mémoire de Mr Balavoine, président fondateur, les sections de l'Union Fédérale ont entendu poursuivre l'œuvre qu'il a entreprise non seulement dans le domaine des revendications matérielles mais aussi de continuer l'œuvre sociale commencée par leur regretté défunt. Et c'est ainsi qu'elles se sont penchées sur les travaux de l'Union Fédérale.

**Centre d'études.** — Il résulte des commentaires qui accompagnent les rapports concernant : 1° le rôle moral du mouvement combattant ; 2° la réforme économique ; 3° le redressement financier, que des contacts ont été pris au cours de ces dernières années avec les collectivités ouvrières et patronales, les organisations industrielles, commerciales, agricoles et bancaires, avant toute mise au point au sujet de l'organisation démocratique du travail et de la charte du travail, du retour à la terre, des prêts à l'industrie et du problème de la monnaie, etc..., des questions soulevées au point de vue des salaires et de l'échelle mobile, vers la participation à la responsabilité et aux profits. Des points particuliers ont retenu l'attention des commissions : 1° disparition de la spéculation ; 2° le commerce prolongement de l'industrie ; 3° représentation économique ; 4° maintien des lois sociales.

**Décrets-lois.** — A l'occasion de la publication des décrets-lois, les déclarations simultanées qui ont été faites à cette occasion, ont créé une confusion regrettable. Les délégués ne cachent pas leur surprise que des paroles imprudentes aient pu être prononcées à cet égard et ils tiennent à mettre leurs adhérents en garde contre celles de ces déclarations qui se font plus tapageuses et plus insinuantes.

**Pensions.** — Faut-il rappeler par exemple, que, les pensions ne sont pas calculées d'après l'incapacité de travail ou le manque à gagner, mais d'après l'invalidité qui découle de la blessure ou de la maladie contractée. Ce mode d'indemnisation, démocratique dans son esprit, a été reconnu le plus simple dans son application lors du vote de la loi ; il est aussi le plus juste et le moins onéreux pour l'Etat. Pour suppléer aux insuffisances de cette indemnisation, indépendamment du bénéfice des soins médicaux et de l'appareillage à titre gratuit mais seulement pour les infirmités de guerre et non pour celles qui peuvent survenir par la suite, le législateur a dû prévoir la rééducation professionnelle dont un certain nombre seulement d'invalides ont bénéficié, les autres s'étant reclassés par leurs propres moyens ; les emplois réservés eux-mêmes ne constituent qu'un complément de la pension, ils ne sont également accessibles que dans les grades les moins élevés et à la dernière classe, quel que soit l'âge des candidats.

**Reclassement social.** — En vue du reclassement des victimes de la guerre, une loi du 26 avril 1924 a imposé aux entreprises occupant au moins dix ouvriers et employés de réserver un emploi pour un mutilé de guerre et dans la proportion de dix pour cent dans les exploitations d'un effectif supérieur.

Si la loi avait indemnisé par rapport à l'incapacité de travail, les pensions eussent été d'un taux plus élevé qu'actuellement dans la majorité des cas, la situation des grands invalides mises à part puisque leur incapacité de travail est quasi-totale.

Un système de secours et d'allocations pour parer aux moments difficiles a dû être institué, et c'est aux Offices départementaux que le soin de les attribuer a été confié. C'était une fois encore reconnaître l'insuffisance de la loi en ce qui concerne l'indemnisation des infirmités de guerre.

**Pensions abusives.** — Quant aux pensions abusives qui ont servi et qui occasionnellement servent encore le leit motiv les révisions opérées ont contribué à les faire disparaître et même celles qui ne l'étaient pas, mais pour lesquelles l'origine était contestée malgré la présomption instituée par la loi en faveur de ceux qui avaient été récupérés dans des périodes de désarroi où les effectifs étant devenus insuffisants par suite des pertes subies, il convenait de regarnir les casernes et d'envoyer de nouveaux contingents au front. Les inaptes au service que l'on a repris malgré leur état de santé ont donc vu leur état s'aggraver et la loi avait voulu réparer le dommage qui leur était cause.

**Retraite du combattant.** — La retraite du combattant, elle aussi, a servi de point de mire et cette récompense nationale accordée à tous ceux qui ont fait face aux mêmes dangers, subi les mêmes privations, affronté les mêmes périls et acquis les mêmes droits de reconnaissance, quelle que soit leur condition sociale ou leur grade au moment où les faits se sont accomplis, a caractère démocratique, elle est du même taux et à deux échelons à raison de l'âge du bénéficiaire : 500 fr. par an de 50 à 55 ans ; de 1.200 fr. par an ensuite. Cette modeste ressource tient vraiment une place qui compte dans les modestes budgets. Les difficultés rencontrées par les hommes de cette génération pour se procurer du travail, méritent d'être prises en considération. Aussi bien, en cas d'assistance, en est-il tenu compte dans le calcul des ressources et c'est ainsi que les hospitalisés en reversent la majeure partie : leur participation vient donc atténuer dans une certaine mesure la part qui incombe aux collectivités.

**Veuves de guerre.** — Depuis longtemps notre représentant à la Confédération Nationale, Mme Elisabeth Dussou, intervient auprès des pouvoirs publics en vue d'améliorer le sort des veuves de guerres, et ce n'est pas chose facile. Pourtant, l'âge aidant, la plupart de ces épouses et de ces mères de famille particulièrement éprouvées subissent un plus grand dommage en raison de leur incapacité au travail. Des améliorations sérieuses sont en voie de réalisation et on peut espérer que les pensions des veuves de guerre seront portées à un taux plus élevé grâce à l'action persévérante que l'Union Fédérale exerce dans tous les domaines des revendications matérielles

**Ascendants.** — Les pères et mères des morts de la guerre sont également l'objet d'une grande préoccupation. La situation présente commande de poursuivre inlassablement le programme de revendications intéressant plus spécialement les vieux parents des morts de condition modeste, sans se désintéresser de ceux qui, grâce à des efforts d'économie, ont su prévoir les heures difficiles de la vieillesse.

**Orphelins de guerre.** — Dès l'âge de 18 ans, les majorations de pension des orphelins de guerre s'éteignent et à partir de cet âge la mère ou le tuteur ne perçoivent plus rien pour ces mineurs. D'autre part, la loi du 27 juillet 1917 dispose que l'Etat interviendra jusqu'à l'accomplissement de la majorité ; les Pupilles de la Nation relèvent ensuite du droit commun, sauf toutefois ceux qui ont entrepris des études supérieures avant leur majorité et qui les poursuivent jusqu'aux licences et doctorat.

Des initiatives nombreuses ont été prises en faveur des orphelins de guerre majeurs, par l'Office National des Mutilés, Combattants et Pupilles de la Nation et l'Union Fédérale s'attache à réaliser un programme d'action sociale en leur faveur, afin de faciliter l'entrée dans la vie de ces jeunes hommes et de ces jeunes filles qui aspirent normalement à créer des foyers.

**Secrétariat.** — Le Secrétariat de la Fédération du Nord de l'Union Fédérale est ouvert chaque jour, sauf le samedi, de 14 à 18 h., 41, rue de Roubaix à Lille ; les correspondances peuvent être adressées à M. Maurice Dargon, Secrétaire Général, accompagnées d'un timbre pour la réponse (indiquer le numéro de la carte d'adhérent) lorsqu'il n'existe pas de section dans la localité. Dans les autres cas, s'adresser au Président de la section qui en référera à la Fédération en cas de besoin.


# N'ayez plus des Jambes de Plomb

**Donnez de l'oxygène à votre sang et vous vous sentirez débordant de santé et d'entrain.**

C'est par suite d'un manque total d'oxygène que l'on meurt asphyxié. Une asphyxie lente mais tout aussi sûre vous attend s'il y a insuffisance de globules rouges dans votre sang. Les globules rouges sont vos pourvoyeurs d'oxygène. Ils transportent par tout l'organisme l'oxygène de l'air que vous respirez. Celui-ci vient-il à manquer, vos reins, votre foie, votre estomac, et vos intestins fonctionnent au ralenti. Votre peau devient pâle et flasque, souvent boutonneuse. La nervosité vous gagne, un rien vous épuise, vos jambes vous paraissent lourdes comme du plomb, vous vous sentez à bout.

Le remède tout indiqué, ce sont les Pilules Pink. Ces Pilules contribuent à accroître dans votre organisme le nombre et la valeur des globules rouges, et permettent ainsi à votre sang de véhiculer plus d'oxygène.

Faites votre cure dès aujourd'hui, et vous verrez comme ce régénérateur du sang vous rend vite santé et vitalité. Très pluies. Fr. 10,40 la boîte et TRIPLE FLACON (beaucoup plus avantageux) à Fr. 23,40.

9312


# OFFICIERS MINISTÉRIELS

Paris, 13. — A été nommé notaire à la résidence d'Ailly-le-Haut-Clocher (Somme), M. Deliens, en remplacement de M. Egret.

A été nommé avoué près le tribunal de première instance de Lille, M. Lefort, en remplacement de son père.


*Enfin !* un moyen éprouvé pour combattre les Rhumes

Les médecins ont démontré — au cours des plus vastes recherches sur les rhumes qui aient jamais été faites dans le monde entier — que les jours du malade dus aux rhumes peuvent être réduits de moitié. Voici ce que disent deux personnes, parmi des milliers, qui ont employé les formules mises à l'épreuve par les médecins.

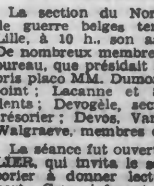

UN RHUME QUE JE N'AI PAS ATTRAPÉ GRÂCE AU VA-TRO-NOL

M. Gustave Lhomme dit : "J'étais en train d'attraper un terrible rhume, lorsque j'essayais pour la première fois le Va-tro-nol Vicks. A mon agréable surprise, quelques gouttes de ce liquide remarquable dans mon nez, mirent fin aux crises d'éternuement et à l'irritation des fosses nasales. Mon rhume a été coupé net, avant même qu'il ne se déclare !"

Le Va-tro-nol Vicks a été créé spécialement pour la "zone de danger", dans le nez, *où les rhumes débutent.* Au premier éternuement, mettez-en simplement quelques gouttes dans chaque narine. Immédiatement l'étouffement et l'envie d'éternuer disparaissent. Vous pouvez *sentir* le Va-tro-nol stimulant la Nature pour combattre l'infection et vous aider à vous débarrasser du rhume qui menace, avant qu'il ne puisse se déclarer.

**Dégage la tête.**

Même si vous avez la tête entièrement prise, par suite de rhume ou de catarrhe nasal, le Va-tro-nol détachera rapidement les mucosités obstruantes, réduira l'enflure des muqueuses et débarrassera les sinus. Il rendra votre respiration merveilleusement fraîche et facile.

LE VAPORUB VICKS A ARRÊTÉ MON RHUME EN UNE NUIT

Mme Cuvelier, de Roubaix, écrit : "Mon fils Louis avait un gros rhume. Au coucher, je lui ai frictionné la gorge et la poitrine avec votre merveilleuse pommade VapoRub Vicks. Le lendemain matin, il se sentait beaucoup mieux, et après une autre application, la guérison était totale."

S'il arrive qu'un rhume échappe à toutes les précautions, comme c'est toujours le cas pour certains rhumes, frictionnez-vous simplement avec la pommade VapoRub Vicks. Vous sentez une douce chaleur sur la poitrine, dès que le VapoRub Vicks commence à agir directement à travers la peau, comme un cataplasme. En même temps, vous inhalez ses vapeurs médicamenteuses directement dans les voies respiratoires, siège des rhumes.

**L'action continue la nuit.**

Ces deux actions — vapeurs et cataplasme — durent des heures entières, pendant que vous dormez. Elles débarrassent les voies respiratoires, suppriment l'oppression et la douleur, calment la toux, mettent fin à la plupart des rhumes en une nuit. Le VapoRub est le remède idéal pour les enfants, car il n'y a rien à avaler, rien qui puisse déranger l'estomac.

*Employés par plus de personnes à travers le monde que n'importe quels autres remèdes contre le rhume.*

9306


# L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES VOLONTAIRES DE GUERRE BELGES, A LILLE

La section du Nord des volontaires de guerre belges tenait, dimanche, à Lille, à 10 h., son assemblée générale. De nombreux membres y assistaient. Au bureau, que présidait M. Tellier, avaient pris place MM. Dumortier, président adjoint ; Lacanne et Sénéca, vice-présidents ; Devogèle, secrétaire ; Delmotte, trésorier ; Devos, Vanlaer, Caymans et Walgraeve, membres du comité, etc...

La séance fut ouverte par M. DE TELLIER, qui invita le secrétaire et le trésorier à donner lecture de leurs rapports. Ceux-ci furent approuvés.

Une minute de silence fut ensuite observée en mémoire des morts signalés au groupement. Puis le président donna lecture des remerciements de M. Guillemin, président des « Camarades des Croix de Bois », adressés au volontaires de guerre belges pour leur collaboration spontanée à l'hommage rendu, le 11 novembre, aux combattants tombés pendant la grande guerre.

M. DE TELLIER appela alors l'attention des volontaires sur les formalités à remplir pour le renouvellement des cartes de réduction sur les chemins de fer, la réouverture des délais pour l'obtention d'une pension d'invalidité et de distinctions honorifiques

Pour mémoire, il est rappelé que le groupement donnera une fête enfantine, qui promet d'être réussie. La date du 15 janvier est fixée d'un commun accord. Fin janvier, M. de Tellier donnera, sous les auspices des « Amitiés Coloniales », une conférence sur la « Campagne anglo-belge en Afrique orientale allemande ».

# XIIme CAMPAGNE NATIONALE DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX « NET ET PROPRE »

**LES BENEFICIAIRES DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX**

Les seuls bénéficiaires du Timbre Antituberculeux sont les tuberculeux ne disposant d'aucune ressource, les enfants surtout, qu'il faut protéger contre la contagion meurtrière !

Dans chaque département, la répartition des recettes du Timbre est faite sous le rigoureux contrôle des autorités départementales.

Ces recettes, exclusivement affectées à la lutte contre la tuberculose (préventorium et traitement), sont employées dans le courant même de l'année, là où elles ont été recueillies.

Elles représentent 95 % du produit de la campagne. Les 5 % alloués au Comité National de Défense contre la Tuberculose sont affectés à des subventions que le Comité National alloue tous les ans, aux œuvres corporatives ou interdépartementales antituberculeuses.

Achetez et faites acheter autour de vous le Timbre Antituberculeux « NET ET PROPRE ».


HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON Consultez le
LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE Couverture rouge
EN VENTE PARTOUT Lyon-Berger, Passages de Lille


# COMITÉ D'ACTION ÉCONOMIQUE DU DÉPARTEMENT DU NORD

**Tableau indicatif des prix de vente au détail de la viande de bœuf applicables à partir du 12 Décembre 1938**

Prix d'achat au kilo (Prix extrême), 14 fr. Prix d'achat au kilo (Prix moyen, 1re qualité 10,50; 2e qual. 8,50.

Prix de vente au détail correspondant, non aux prix extrêmes, mais aux prix moyens (Ces prix peuvent toutefois être majorés de 0.40 au kilogramme dans les villes où existe un octroi) : Filet 31,00, 21,00; Rumsteack (Aloyau-Contrefilet), 25,25, 17,00; Levés ou quart, gros flanchet, poule, bifteack, badart ou tranche grasse, entrecôtes 23,50,15,75; Bavette d'aloyau 22,75, 15,50; Hampe ou entrechaîr 20,25,13,75; Carbonnades 13,00, 8,00; Rognons de chair 16,00, 12,75; Epaule sans os 17,00, 11,50; Nœud du roi (gîte à la noix), pièce à queue, carotte (aiguillette) 14,50, 9,75; Epalase raccourse, dessus de côtes, atteinte (3 côtes), 12,50, 8,50; Epaule entière 11,50, 7,50; Jarret, poitrine, plat de côtes (Mince raccourse), croiseure, collier, jumeaux d'épaula 9,00, 5,75.

La fiche délivrée à l'acheteur, conformément à l'arrêté préfectoral du 7 Novembre 1931, lui permet d'exercer un contrôle, cette fiche indiquant la désignation exacte du morceau, la qualité, la poids, le prix de vente à l'unité et la somme due.

Il est expressément recommandé aux acheteurs, dans l'intérêt général comme dans leur propre intérêt, de réclamer cette fiche.


# UNE NOUVELLE FORMULE CONTRE LES MAUX D'ESTOMAC

PRIX 4f 95

LA plupart des maux digestifs tels que : les lourdeurs, les renvois ou les brûlures, sont causés par un excès d'acidité qui brûle la muqueuse de l'estomac et par la fermentation intestinale des aliments qui entraîne lourdeurs et vertiges. Il faut donc d'abord neutraliser cet excès d'acidité, et arrêter la fermentation en prenant après chaque repas une petite dose de la nouvelle poudre digestive, Esomax, pour retrouver une bonne digestion.

Cette nouvelle poudre digestive doit sa grande efficacité à son action simultanée sur l'estomac, le duodénum et l'intestin.

L'Esomax exerce en effet son action bienfaisante sur la digestion de trois façons distinctes. Tout d'abord il supprime l'excès d'acidité, il active ensuite la digestion au duodénum et enfin il désinfecte l'intestin.

Aucun malaise digestif ne peut résister à cette triple action et, dès la toute première dose d'Esomax, les crampes, les tiraillements et les aigreurs disparaissent et la digestion normale se rétablit. Toutes pharmacies Frs. 4.95.

# ESOMAX

*Le plus efficace des Remèdes Digestifs*

9330


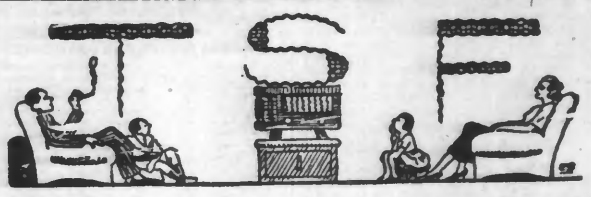


*Aujourd'hui, prenez l'écoute à....*

12 h. 05 : Radio-Luxembourg : Mus. de danse.
12 h. 45 : Radio-Paris : Conc. mus. var.
14 h. 35 : Paris-P.T.T. : La radio aux aveugles.
18 h. 30 : Paris-P.T.T. : Conc. mus. var.
19 h. 35 : Poste-Parisien : Succès d'hier et succès d'aujourd'hui, avec Georgius.
20 h. 25 : Poste-Parisien : Revue, av. P. Ferrari et Roméo Carlès.
21 h. 45 : Radio-Luxembourg : Concert.

*Demain jeudi, prenez l'écoute à...*

12 h. 45 : Radio-Paris : Conc. mus. var.
13 h. 05 : Paris-P.T.T. : Le petit garçon qui chantait.
13 h. 30 : Tour-Eiffel : Concert mus. var. chant.
14 h. 15 : Poste-Parisien : La demi-heure des petits amateurs.
18 h. 30 : Paris-P.T.T. : Depuis St-Sulpice, récital d'orgue.
19 h. 00 : Radio-Paris : Conc. mus. var.
19 h. 45 : Paris-P.T.T. : Radio-fantaisie.
20 h. 30 : Paris-P.T.T. : La figurante
21 h. 40 : R.-Luxembourg : Conc. symph.

RADIO-P.T.T. NORD à LILLE (247.3). — *Mercredi 14 décembre.* — 6 h. 30 : Bulletin météorologique. — 6 h. 40 : Disq. — 8 h. 25 : Disq. — 8 h. 40 : Disq. : Airs sélectionnés de « Vouvray » de Rudolphe Hermann. — 9 h. 10 : Variétés. — 9 h. 30: Emission Radio Educative. — 10 h. : Disq. — 10 h. 20 : Variétés. — 10 h. 40 : Disq.: Chansons enregistrées par Lina Tosti. — 11 h. : Conc. donné par l'Orchestre de la Station, avec le concours de M. Pierre Marty, baryton. Progr. : Deux esquisses antiques; a) Scaphés; b) Dryades; Deux pièces : a) Orientale ; b) Le Ruisseau et la rose ; Chanson d'amour ; Ballet de Cinq-Mars (de l'Opéra) ; Exaltation Patrie (deux extraits de l'opéra) ; Scènes hongroises : Le cœur et la main (fantaisie sur l'Opéra-comique) ; a) Chanson de Zulima ; b) Je ne m'en souviens plus; c) Infidélité, M. Pierre Marty ; Historiette amoureuse ; Humoresque ; Harmonie du soir ; Au jardin des légendes (valse). — 12 h. 15 : Disq. — 12 h. 25 : Emission Touristique. — 12 h. 30 : Conc. donné par l'Orchestre de la Station. Prog.: La Course au bonheur (ouverture) ; Faust (ballet) ; La brigade fantôme. — 13 h. 18 : Cours de bourse (1er cours des rentes). — 13 h. 20 : Variétés. — 14 h. : Cours de la Bourse de Lille. — 14 h. 05 : Emission Economique et Sociale. — 14 h. 20 : Conc. donné par le Jazz Fantaisiste Dehette et Duchêne. — 15 h. 15 : Emission Radio Educative. — 16 h. : Conc. — 16 h. 25 : Récital d'orgue donné en l'Eglise Notre-Dame de Roubaix, par M. Peers. Progr. : Grand Chœur ; Adagio et Tarentelle ; Dernier sommeil de la Vierge ; Sérénade ; Marche — 17 h. : « La Voix de Notre Université », causerie par M. le Chanoine Naz, Professeur aux Facultés Catholiques — 17 h. 20 : Disq. — 17 h. 45 : Variétés. — 18 h. 30 : Radio Educative. — 19 h. : Disq. — 19 h. 10 : « Nos Amis les jardins » causerie horticole de M. Lenfant. — 19 h. 20 : Disq. : Tangos chantés. — 19 h. 30 : Bulletin météorologique. — 20 h. : 1/2 h. patoisante régionale avec Simons et Line Dariel. — 20 h. 30 : Diffusion dep. le Théâtre des Arts de Rouen de « Les Pêcheurs de perles », de Bizet. A l'issue : Bulletin météorologique et Physionomie de la Bourse.

POSTE-PARISIEN (212.6). — 8 h. 28 : Fanfare. — 8 h. 37 : Quart d'heure militaire. — 8 h. 50 : Quart d'heure musette. — De 7 h. 5 à 8 h. 37 : Disq. — 8 h. 10 : Menu. — 8 h. 15 : Ephéméride. — 8 h. 7 et 9 h. 15 ; Disq. — 11 h. 15 et 11 h. 45 : Disq. — 12 h. 5 : Orch. Marek Weber. — 12 h. 25 : Tu as vu ça ! avec les trois garnements. — 13 h. : La course au trésor, avec P. Dac. — 13 h. 10 : La chanson des chansons. — 13 h. 25 : Les spectacles — 13 h. 30 : Orgue, avec Avenir de Monfred. — 13 h. 50 : Actualités. — 18 h. 10 : Disq. — 18 h. 13 : Emiss. religieuse organisée par la Voix d'Israël. — 18 h. 20 : Disq. — 18 h. 35 : « Causerie cinématographique. — 18 h. 50 : Disq. — 18 h. 54 : Trois minutes à... 18 h. 56 : Les courses. — 19 h. 5 : Journée sportive commentée — 19 h. 10 : Les spectacles. — 19 h. 13 : Disq. — 19 h. 15 : Le calendrier musical. — 19 h. 35 : Succès d'hier et succès d'aujourd'hui, avec Georgius. — 20 h. 05 : La journée, par Maurice Bourdet. — 20 h. 15: Caus. — 20 h. 20 : Potins de Paris, avec Cl. Dauphin et J. Nohain. — 20 h. 25 : Revue avec F. Ferrari et Roméo Carlès. — 21 h. 5 : Music-hall. — 22 h. 7 : A quoi rêvent-vous, réalis. de M. Diamant-Berger. — 22 h. 22 : Espoirs d'aujourd'hui, étoiles de demain. — 22 h. 52 : Disq. — 23 h. : Cabaret La Cloche. Le tréteau des jeunes — 23 h. 30 : Nouvelles de la soirée.

RADIO-PARIS (1.648.2). — 6 h. 40 : 7 h. : Disq. — 7 h. 20 : Gym. — 8 h. 15 : Chron. du ministère des anciens combattants et pensionnés, par M. Souquet. — 9 n. 10 : Radio-éducative française. — 9 h. 40. 10 h. : Disq. — 10 h. 20 : Pages de D. Rops. — 10 h. 35 : Souvenirs de théâtre. — 10 h. 40 : Les légendes de la veillée. — 10 h. 45 : Caus. scientifique par A. Ranc. — 11 h. : Caus. — 11 h. 55 : Un problème maritime : l'organisation des sauveteurs français, leur action, par R. Chavériat. — 12 h. 10 : Mélodies. — 12 h. 40 : Bourse. — 12 h. 45 : Orch. — 13 h. 45 : Emiss. des jeunes. — 14 h. : Inf. féminines. — 14 h. 5 : Les oubliées de l'histoire. — 14 h. 15 : Pièces pour piano. — 14 h. 30 : Disq. — 14 h. 35 : Nouveautés musicales. — 14 h. 45 : Par M. Savarit : L'activité des académies et sociétés savantes